

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE Montréal

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

N^o : R-3879-2014 – Phase 3

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO,
société dûment constituée, ayant sa principale place
d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et
district de Montréal, province de Québec,

(ci-après « Gaz Métro »),

AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE DE CONFIDENTIALITÉ
(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE ET ART. 33
DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

Je, soussignée, KATIA MARQUIER, directrice, Contrôle corporatif & Budget, faisant affaires au 1717, rue du Havre, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis à l'emploi de Gaz Métro et j'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
2. Gaz Métro est une entreprise qui œuvre dans le domaine de la vente et de la distribution du gaz naturel au Québec;
3. Dans le cadre du présent dossier, Gaz Métro dépose, sous pli confidentiel, des informations de nature financière apparaissant à la pièce Gaz Métro-20, Document 2 concernant les placements de ses filiales (« informations caviardées »);
4. La communication des informations caviardées, sans ordonnance de confidentialité, entraînerait la divulgation au public d'informations qui doivent demeurer confidentielles;
5. En effet, ces informations caviardées sont stratégiques et, si elles sont rendues publiques, risquent de causer un préjudice commercial à Gaz Métro et ses filiales;
6. Ainsi, Gaz Métro dépose les informations caviardées, sous pli confidentiel, auprès de la Régie;

7. Tous les faits allégués au présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ :

(s) Katia Marquier

KATIA MARQUIER
Directrice, Contrôle corporatif & Budget

Affirmé solennellement devant moi,
à MONTRÉAL, ce 10^e jour d'octobre 2014

(s) Mélanie Beauvais, 181625

Commissaire à l'assermentation pour tous les districts
judiciaires du Québec